



## L'ONU dénonce la violation des Droits de l'Enfant par la France

### Communiqué de presse

Autisme France constate une nouvelle fois que la France manque à ses devoirs en ce qui concerne les enfants autistes : le Conseil de l'Europe l'a condamnée 5 fois pour discrimination à l'égard de nos enfants, le Commissaire Européen a tiré la sonnette d'alarme, et c'est maintenant l'ONU qui dénonce la France, en rappelant des manquements qui se répètent d'une session de l'ONU à l'autre.

Le Comité des Droits de l'Enfant reproche à la France des maltraitances dans des établissements médico-sociaux sur lesquels le contrôle est insuffisant et la prie de mettre en œuvre des inspections indépendantes. Il demande que soit mis fin légalement à la pratique scandaleuse du packing.

Il dénonce comme le Conseil de l'Europe la trop faible scolarisation encore des enfants autistes et leur exclusion dans les hôpitaux de jour et les établissements médico-sociaux : la France est priée de faire cesser cette discrimination qui va jusqu'à la déscolarisation, d'aider les familles dans le soutien à l'éducation, de former les enseignants et les assistants scolaires, d'adapter les programmes. Il ne comprend pas l'absence de statistiques dans ce domaine.

Fait exceptionnel, les enfants autistes ont droit à un traitement spécifique de la part du Comité ONU : les termes sont très sévères. Sont dénoncés les violations généralisées de leurs droits : défaut d'éducation, refus de rendre obligatoires les recommandations de bonnes pratiques de la HAS, et imposition aux frais du contribuable de thérapies inefficaces psychanalytiques, surconsommation de médicaments, et placement dans les hôpitaux et institutions psychiatriques, souvent assortis de menaces à l'égard des familles récalcitrantes et de placements des enfants ; l'ONU demande des mesures immédiates pour faire cesser ces violations des droits des enfants et de leurs familles.

Contact presse : Danièle Langlois

#### Autisme France

Association Reconnue d'Utilité Publique – Siège : Paris  
Bureaux : 1175 Avenue de la République - 06550 La Roquette-sur-Siagne.  
Téléphone : 04 93 46 01 77 – Fax : 04 93 46 01 14  
Site internet : [www.autisme-france.fr](http://www.autisme-france.fr) – e-mail : [autisme.france@wanadoo.fr](mailto:autisme.france@wanadoo.fr)